

## Protocole Sécurité le SNAPATSI Obtient



Pour obtenir une perspective de carrière pour les adjoints techniques de la Police Nationale, le SNAPATSI seul signataire du protocole du 11 Avril 2016, a fait inscrire en page 55 la création des postes fonctionnels APST sur le périmètre police.

Le SNAPATSI a obtenu au 1er janvier 2017 :  
la création de 90 Postes APST

- 80 postes en DCCRS
- 10 postes en DCRFPN



Le SNAPATSI vous invite à prendre connaissance sur son site de la circulaire de gestion des APST en police nationale !

*Pour plus d'information, contactez la section des personnels techniques du SNAPATSI !*

#### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

## Le SNAPATSI obtient pour vous !

